

Public concerné

Prérequis : Niveau bac ou bac. Un bon niveau de formation générale (fin d'études secondaires) est recommandé.

Objectifs pédagogiques/Compétences visées

Tenir des comptes au jour le jour Suivre la trésorerie et les règlements des clients Préparer les déclarations fiscales et sociales Préparer les opérations d'inventaire Savoir analyser financièrement les comptes sociaux d'une PME
- identifier, vérifier, comptabiliser les documents commerciaux pour produire des états comptables - préparer et comptabiliser les déclarations de TVA - comptabiliser les documents bancaires et suivre la trésorerie au quotidien - justifier le solde des comptes et rectifier les anomalies - comptabiliser les opérations d'arrêts des comptes (amortissements, dépréciations, provisions et autres régularisations comptables) - participer à la détermination du résultat fiscal et à la préparation des déclarations fiscales - utiliser les logiciels courants de comptabilité - collecter les informations pour l'établissement des fiches de paie - utiliser un logiciel de paie pour établir les fiches de paie et les déclarations sociales périodiques - rédiger les documents administratifs et de gestion - procéder aux contrôles comptables élémentaires par cycles (achats, ventes, trésorerie, paie, opérations d'inventaire) - participer à la détermination du résultat comptable et à l'établissement des comptes individuels - participer à la détermination du résultat fiscal et à l'établissement de certaines déclarations fiscales - participer à la clôture de l'exercice comptable - mettre en œuvre des outils élémentaires d'analyse et de gestion des états financiers et interpréter les informations ainsi dégagées - présenter des données de gestion - comptabiliser les principales opérations liées à la vie des sociétés : création, nouveaux apports des associés/actionnaires, emprunts classiques, répartition de résultats et leurs impacts fiscaux

Débouchés principalement dans un cabinet comptable : - Aide-comptable - Assistant / Assistante comptable - Assistant / Assistante comptable et budgétaire - Assistant / Assistante de cabinet comptable - Assistant / Assistante de gestion en comptabilité.

Organisation

Nombre de crédits ECTS : 50

Stages, projets, mémoire et condition de délivrance du diplôme

Stage de 3 mois avec rapport de stage dans un cabinet d'expertise comptable ou dans le service comptable d'une PME (UA131A) ou Expérience professionnelle dans la spécialité d'au moins 12 mois dans un service comptable d'une PME, d'une association ou d'un cabinet comptable (suivi d'un rapport d'activité professionnelle - UA131C).

Pour ceux qui n'ont pas d'expérience professionnelle dans la spécialité et qui ne souhaitent pas faire de stage, possibilité de préparer l'UA131B = projet entrepreneurial, c-à-d un projet de création d'entreprise en développant l'analyse stratégique, le business model et le plan de financement à court et moyen terme (rapport + soutenance à l'oral).

Valider les enseignements et l'une des UA avec une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20, sans note inférieure à 8, dans un délai maximum de 4 ans.

Description de la formation

CFA001	Comptabilité et gestion de l'entreprise 1-1 : notions de base et mise en pratique	6 crédits
CFA002	Comptabilité et gestion de l'entreprise 1-2 : premiers outils de gestion et d'analyse	6 crédits

DRA002	Initiation aux techniques juridiques fondamentales	6 crédits
--------	--	-----------

DRA100	Principes généraux de fiscalité des entreprises	4 crédits
--------	---	-----------

1472 UE à choisir parmi 12 crédits

CFA003	Comptabilité, organisation et gestion 2-1 : arrêté des comptes : principes d'organisation et mise en pratique	6 crédits
CFA004	Comptabilité, organisation et gestion 2-2 : déclarations fiscales et sociales et autres documents de gestion	6 crédits


CFA043	Gestion comptable et financière de l'entreprise I	6 crédits
CFA044	Gestion comptable et financière de l'entreprise II	6 crédits


262.51 UA à choisir parmi 16 crédits

UA131A

UA131B

UA131C

 Unités d'enseignements et unités d'activités obligatoires

 Unités d'enseignements et unités d'activités optionnelles

Commentaire sur la formation

Dossier d'inscription

Catalogue économie gestion

CFA004 - Comptabilité, organisation et gestion 2-2 : déclarations fiscales et sociales

Public concerné

Les inscriptions aux UE Comptabilité et gestion de l'entreprise III et Comptabilité et gestion de l'entreprise IV sont groupées Collaborateurs en cabinet, comptables en PME, contrôleurs de gestion ainsi que toute personne non spécialiste participant à l'établissement de reporting, Avoir acquis les fondamentaux ou avoir exercé des responsabilités comptables ou de gestionnaire.

Organisation
6 crédits

Contenu de la formation

Les comptes sociaux et les liasses fiscales Les procédures de clôture L'essentiel du calcul de l'I/S et le suivi des déficits fiscaux L'établissement de la déclaration 2065 - 2050 et suivantes Les tableaux de bord de gestion du risque financier : Les équilibres fondamentaux, les bilans financiers et fonctionnels, le diagnostic des difficultés des entreprises, l'analyse du risque client. Tableaux de bord et gestion de trésorerie

Les unités de formations sont proposées dans les centres de : FOAD

Semestre 1

Disponible en FOAD
Les scéances de regroupement auront lieu le :
Se renseigner auprès du centre.
cours
Comptabilité, organisation et gestion 2-2 : déclarations fiscales et sociales et autres documents de gestion
CFA004

Aucun cours pour le semestre 2

CFA044 - Gestion comptable et financière de l'entreprise II

Public concerné

Ce cours fait partie du programme du DUT GEA option finance comptabilité du CNAM. Ce cours sert aussi de passerelle pour les auditeurs souhaitant poursuivre en licence professionnelle "gestion comptable et financière des PME-PMI" ou suivre la formation de responsable comptable sans avoir le BTS CGO ou DUT GEA OPTION FC. UE indispensable pour suivre les UE 105-106. Pré-requis : avoir obtenu les 12 crédits de l'UE " Comptabilité et gestion de l'entreprise I et II " (CFA001 et CFA002) ou posséder un diplôme de 1er cycle de gestion. Les inscriptions aux UE "Gestion comptable et financière de l'entreprise I" et "Gestion comptable et financière de l'entreprise II" sont obligatoirement liées. Il faut être inscrit aux deux UE qui seront validées par un examen unique en juin.

Finalité de l'unité d'enseignement

Objectifs pédagogiques/Compétences visées

- Procéder à une analyse financière dynamique des états financiers. - Analyser l'incidence des opérations liées à la création et à la vie des sociétés sur les états financiers. - La compréhension des principes et des mécanismes comptables et financiers ainsi que l'entraînement à la communication écrite seront privilégiés.

Capacité et compétences acquises

- Savoir analyser de manière dynamique les états financiers d'une PME par l'étude du tableau de financement et des flux de trésorerie. - Savoir comptabiliser les principales opérations relatives à la création et à la croissance des sociétés

Organisation
6 crédits

Contenu de la formation

I- Analyse financière dynamique (2ème partie) : 1- Analyse dynamique par le tableau de financement 2- Introduction aux tableaux de flux de trésorerie (notion d'ETE et introduction du tableau des flux de trésorerie de l'OEC) II- Comptabilité des sociétés : - Constitution des sociétés (SARL et SA) - Vie des sociétés : Répartition du résultat, évaluation des sociétés - Evaluation de sociétés (méthode patrimoniale et ses limites) - Augmentation de capital - Emprunts indivis et rappels de mathématiques financières

Aucun cours pour le semestre 1

Aucun cours pour le semestre 2

DRA002 - Initiation aux techniques juridiques fondamentales

Public concerné

Public: Toute personne cherchant une sensibilisation aux problèmes fondamentaux et actuels du droit. Conditions d'accès: Avoir le niveau de fin d'études secondaires et le niveau de l'unité d'enseignement DRA001 "Présentation générale du droit" .

Finalité de l'unité d'enseignement

Objectifs pédagogiques/Compétences visées

Maîtriser le vocabulaire juridique et les principaux concepts du droit des affaires. Comprendre l'organisation de l'entreprise et les règles générales d'exercice des activités économiques. Connaître l'organisation des affaires et le rôle des différents organismes intervenant dans celle-ci.

Capacité et compétences acquises

Cet enseignement permettra aux auditeurs de maîtriser les règles fondamentales qui gouvernent les activités économiques. A l'issue de la formation, ils connaîtront le fonctionnement de l'entreprise, les principaux moyens de financement dont elle dispose, ainsi que les mécanismes mis à la disposition des créanciers en cas de défaillance du débiteur.

Organisation

6 crédits

Contenu de la formation

La responsabilité pédagogique du cours au Centre d'Enseignement de Paris est assurée par Monsieur Patrick DALION, Maître de conférences au Cnam. L'organisation de l'entreprise Existence - L'entrepreneur individuel et la personne morale - Les actes de l'entreprise (commerciaux, civils, mixtes) - Les règles générales d'exercice des activités économiques. Les techniques juridiques des échanges Les titres négociables (au porteur, à ordre, nominatifs, inopposabilité des exceptions, applications du titre négociable) - Les comptes courants (conditions d'existence et régime) - Les techniques juridiques de distribution - La conquête de la clientèle - Les actions des pouvoirs publics - La protection des consommateurs - L'appropriation de la clientèle. Les procédés de financement Les fonds propres - Les emprunts - La sauvegarde des chances de paiement du créancier. L'assurance Le risque - La prime - L'indemnisation du risque. L'organisation des affaires Les organes d'administration - L'orientation des affaires - L'information des affaires - La fiscalité.

Les unités de formations sont proposées dans les centres de : FOAD

Aucun cours pour le semestre 1

Semestre 2

Disponible en FOAD
Les séances de regroupement auront lieu le :
20/03/10
15/05/10
cours
Initiation aux techniques juridiques fondamentales DRA002

DRA100 - Principes généraux de fiscalité des entreprises

Public concerné

Toute personne souhaitant connaître les bases de la fiscalité. Toute personne amenée à pratiquer la fiscalité souhaitant acquérir de solides connaissances techniques. Collaborateurs débutants des services financiers, comptables et de gestion des entreprises.

Finalité de l'unité d'enseignement

Objectifs pédagogiques/Compétences visées

Acquérir les mécanismes fondamentaux de la fiscalité des particuliers et de la fiscalité des entreprises. Maîtriser les mécanismes de la fiscalité appliquée à l'entreprise et aux particuliers.

Capacité et compétences acquises

Le contenu de l'unité d'enseignement "Principes généraux de fiscalité des entreprises" fournit à l'auditeur les outils nécessaires

pour comprendre les mécanismes d'imposition des revenus et du capital. L'enseignement dispensé permettra également d'appréhender les règles fondamentales en matière de TVA et de droits d'enregistrement.

Organisation

4 crédits

Contenu de la formation

Présentation générale de la fiscalité - La notion de prélèvement obligatoire - La technique de l'impôt - Assiette et taux d'imposition - Les sources de droit fiscal - Organisation de l'administration fiscale - Les prélèvements sociaux L'impôt sur le revenu des personnes physiques - Les revenus catégoriels - La territorialité de l'impôt - Le revenu imposable - La fiscalité des dirigeants - Le calcul de l'impôt - Le régime des plus-values des particuliers - Les niches fiscales Les impôts sur la dépense - Caractéristiques essentielles de la TVA - Aspect budgétaire et économique de la TVA - Les autres taxes et droits d'enregistrement Les impôts sur le capital - Les impôts fonciers et la CET - L'ISF

Aucun cours pour le semestre 1

Aucun cours pour le semestre 2

DRA100 - Principes généraux de fiscalité des entreprises

Public concerné

Toute personne souhaitant connaître les bases de la fiscalité. Toute personne amenée à pratiquer la fiscalité souhaitant acquérir de solides connaissances techniques. Collaborateurs débutants des services financiers, comptables et de gestion des entreprises.

Finalité de l'unité d'enseignement

Objectifs pédagogiques/Compétences visées

Acquérir les mécanismes fondamentaux de la fiscalité des particuliers et de la fiscalité des entreprises. Maîtriser les mécanismes de la fiscalité appliquée à l'entreprise et aux particuliers.

Capacité et compétences acquises

Le contenu de l'unité d'enseignement "Principes généraux de fiscalité des entreprises" fournit à l'auditeur les outils nécessaires pour comprendre les mécanismes d'imposition des revenus et du capital. L'enseignement dispensé permettra également d'appréhender les règles fondamentales en matière de TVA et de droits d'enregistrement.

Organisation

4 crédits

Contenu de la formation

Présentation générale de la fiscalité - La notion de prélèvement obligatoire - La technique de l'impôt - Assiette et taux d'imposition - Les sources de droit fiscal - Organisation de l'administration fiscale - Les prélèvements sociaux L'impôt sur le revenu des personnes physiques - Les revenus catégoriels - La territorialité de l'impôt - Le revenu imposable - La fiscalité des dirigeants - Le calcul de l'impôt - Le régime des plus-values des particuliers - Les niches fiscales Les impôts sur la dépense - Caractéristiques essentielles de la TVA - Aspect budgétaire et économique de la TVA - Les autres taxes et droits d'enregistrement Les impôts sur le capital - Les impôts fonciers et la CET - L'ISF

[Planning en cours de rédaction]

DRA100 - Principes généraux de fiscalité des entreprises

Public concerné

Toute personne souhaitant connaître les bases de la fiscalité. Toute personne amenée à pratiquer la fiscalité souhaitant acquérir de solides connaissances techniques. Collaborateurs débutants des services financiers, comptables et de gestion des entreprises.

Finalité de l'unité d'enseignement

Objectifs pédagogiques/Compétences visées

Acquérir les mécanismes fondamentaux de la fiscalité des particuliers et de la fiscalité des entreprises. Maîtriser les mécanismes de la fiscalité appliquée à l'entreprise et aux particuliers.

Capacité et compétences acquises

Le contenu de l'unité d'enseignement "Principes généraux de fiscalité des entreprises" fournit à l'auditeur les outils nécessaires pour comprendre les mécanismes d'imposition des revenus et du capital. L'enseignement dispensé permettra également d'appréhender les règles fondamentales en matière de TVA et de droits d'enregistrement.

Organisation
4 crédits

Contenu de la formation

Présentation générale de la fiscalité - La notion de prélèvement obligatoire - La technique de l'impôt - Assiette et taux d'imposition - Les sources de droit fiscal - Organisation de l'administration fiscale - Les prélèvements sociaux L'impôt sur le revenu des personnes physiques - Les revenus catégoriels - La territorialité de l'impôt - Le revenu imposable - La fiscalité des dirigeants - Le calcul de l'impôt - Le régime des plus-values des particuliers - Les niches fiscales Les impôts sur la dépense - Caractéristiques essentielles de la TVA - Aspect budgétaire et économique de la TVA - Les autres taxes et droits d'enregistrement Les impôts sur le capital - Les impôts fonciers et la CET - L'ISF

[Planning en cours de rédaction]

DRA100 - Principes généraux de fiscalité des entreprises

Public concerné

Toute personne souhaitant connaître les bases de la fiscalité. Toute personne amenée à pratiquer la fiscalité souhaitant acquérir de solides connaissances techniques. Collaborateurs débutants des services financiers, comptables et de gestion des entreprises.

Finalité de l'unité d'enseignement

Objectifs pédagogiques/Compétences visées

Acquérir les mécanismes fondamentaux de la fiscalité des particuliers et de la fiscalité des entreprises. Maîtriser les mécanismes de la fiscalité appliquée à l'entreprise et aux particuliers.

Capacité et compétences acquises

Le contenu de l'unité d'enseignement "Principes généraux de fiscalité des entreprises" fournit à l'auditeur les outils nécessaires pour comprendre les mécanismes d'imposition des revenus et du capital. L'enseignement dispensé permettra également d'appréhender les règles fondamentales en matière de TVA et de droits d'enregistrement.

Organisation
4 crédits

Contenu de la formation

Présentation générale de la fiscalité - La notion de prélèvement obligatoire - La technique de l'impôt - Assiette et taux d'imposition - Les sources de droit fiscal - Organisation de l'administration fiscale - Les prélèvements sociaux L'impôt sur le revenu des personnes physiques - Les revenus catégoriels - La territorialité de l'impôt - Le revenu imposable - La fiscalité des dirigeants - Le calcul de l'impôt - Le régime des plus-values des particuliers - Les niches fiscales Les impôts sur la dépense - Caractéristiques essentielles de la TVA - Aspect budgétaire et économique de la TVA - Les autres taxes et droits d'enregistrement Les impôts sur le capital - Les impôts fonciers et la CET - L'ISF

[Planning en cours de rédaction]